Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 085-218502185-20260605-DELCM05062026I-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA VENDEE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT GEORGES DE POINTINDOUX

SEANCE du 5 juin 2026

Date de convocation :
01/06/2026

Date d'affichage :
01/06/2026

En exercice : 19
Présents : 19
Absents : 00
Votants : 19

Pouvoirs : 00

L'an deux mil vingt-six
Le cinq juin à vingt et une heures zéro minutes
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de
Jean-François PEROCHEAU, Maire

Etaient présents : Jean-François PEROCHEAU, Maire

Mmes, MM CLERC Cécilia, MÉCHINEAU Jean-Luc, De PARSEVAL Anne, MONNERON Yann, ROBIN Myriam, BIRON Olivier, FOLLIOT Florine, GUYOT Jean-René, FERRÉ Clémentine, MALRIEU Jérôme, LE GOYET Géraldine, NÉAU Pierre, BARRETEAU Gladys, PROUTEAU Romain, BUTTNER Jason, CHOISNET Frédérique, DEGRELLE Guillaume, BOISRAMÉ Magalie.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : ---
Absent : -----

MME Frédérique CHOISNET a été élue secrétaire de séance.

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT POUR AIDER AU FINANCEMENT DES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA CHAPELLE DES MOULIERES

La Chapelle des Moulières, bien que n'étant pas classée, présente un grand intérêt architectural et touristique. Elle n'est plus consacrée pour le culte mais mérite d'être préservée.

Une enveloppe a été inscrite au BP communal 2026.

Ces travaux pourrait bénéficier d'une subvention départementale au titre du programme des « Aides en faveur du patrimoine immobilier non protégé » à hauteur de 20% du montant HT.

Le plan de financement estimatif serait le suivant :

DEPENSES	Montant HT	RECETTES	
Travaux de peintures	11 100,00	Département 20 %	3 200,00
Travaux métallerie sur porte	3 900,00		
Divers	1 000,00	Autofinancement	12 800,00
TOTAL	16 000,00 €	TOTAL	16 000,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter le Département de la Vendée à hauteur de 20 % du montant estimatif des travaux à savoir 3 200 €.

Mise en ligne le : 27/10/2026 14:28 (Europe/Paris)
Collectivité : Saint-Georges-de-Pointindoux
https://www.saintgeorgesdepointindoux.fr/documents_administratifs/84472

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le DELCM05062026I
ID : 085-218502185-20260605-DELCM05062026I-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA VENDEE

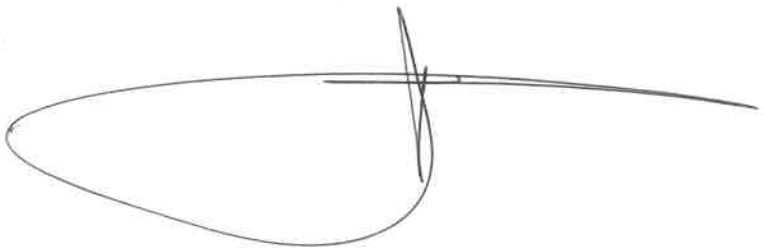
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-François PEROCHEAU

Le Secrétaire de séance,
Frédérique CHOISNET





Mise en ligne le : 27/10/2026 14:28 (Europe/Paris)
Collectivité : Saint-Georges-de-Pointindoux
https://www.saintgeorgesdepointindoux.fr/documents_administratifs/84472